

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Hepatite C Question écrite n° 48024

## Texte de la question

M. Gerard Boche attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les graves problemes rencontres par les personnes victimes de l'hepatite C par transfusion. Les decisions recentes de la Cour de cessation et du conseil d'Etat ne permettant pas, dans la plupart des cas, d'obtenir une indemnisation. Pour toutes ces raisons, il lui demande de constituer un fonds d'indemnisation en faveur des victimes de l'hepatite C par transfusion.

## Données clés

Auteur : M. Boche Gérard Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 48024 Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : travail et affaires sociales Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 651